



Fiche de données de sécurité

Section 01 Identification

Identificateur du produit	Acide cyanurique
Autres moyens d'identification	Acide isocyanurique; 1,3,5-triazinane-2,4,6-trione
Usage du produit et restrictions d'utilisation	Stabilisateur de chlore, élastomère curatif, agent blanchissant
Identificateur du fournisseur initial	ClearTech Industries Inc. 1500 Quebec Avenue Saskatoon, SK. Canada S7K 1V7 Téléphone: 800.387.7503 Fax: 888.281.8109 www.cleartech.ca
Préparé par	ClearTech Industries Inc. service technique
No de téléphone d'urgence (24 h sur 24)	306.664.2522

Section 02 Identification des dangers

Classification SGH

Ce produit a été évalué conformément au Règlement sur les produits dangereux et est non classée comme une substance ou un mélange dangereux.

Danger non calcifiées ailleurs

Pas disponible

Renseignements supplémentaires

Pas disponible

Section 03 Composition / information sur les ingrédients

Composants:

Dénomination chimique	Nom commun	Numéro CAS	Concentration (w/w%)
1,3,5-Triazine-2,4,6(1H,3H,5H)-trione	Acide cyanurique	108-80-5	>99.0%

Section 04 Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

- Inhalation** Obtenir des conseils / soins médicaux en cas de malaise.
- Ingestion** Obtenir des conseils / soins médicaux en cas de malaise.
- Contact cutané** Rincer délicatement la peau sous un faible jet d'eau tiède / sous la douche pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le produit soit enlevé. Si une irritation cutanée se manifeste ou en cas de malaise, obtenir des conseils / soins médicaux.

Contact oculaire Essuyer délicatement le produit du visage. Ne pas frotter les yeux. Laisser les yeux s'irriguer naturellement pendant quelques minutes. Regarder à droite puis à gauche, en haut puis en bas. Si la particule ou la poussière ne se déloge pas, tenir les paupières ouvertes et rincer délicatement avec un faible jet d'eau tiède pendant cinq minutes ou jusqu'à ce que la particule ou la poussière se soit délogée. Si l'irritation des yeux persiste, obtenir des conseils / des soins médicaux. Ne pas tenter d'enlever manuellement un corps étranger logé dans l'œil.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.
Ingestion Peut causer des nausées, des vomissements et des douleurs abdominales.
Contact cutané Peut provoquer des irritations légères.
Contact oculaire Peut causer une irritation oculaire grave.
Informations complémentaires Pour plus d'informations, voir Section 11 Données toxicologiques

Section 05 Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utilisez les agents d'extinction appropriés pour le feu environnant.
Agents extincteurs inappropriés Les jets d'eau ne sont pas recommandés pour combattre les incendies impliquant des produits chimiques.
Dangers spécifiques du produit Oxydes de azote et isocyanate peuvent être produits dans le feu. La décomposition thermique se produit à 320-370 °C.
Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH et des vêtements de protection.

Section 06 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles / équipements de protection / mesures d'urgence Porter un équipement de protection individuelle approprié. (Voir la Section 08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle). Rester au vent, ventiler la zone.
Précautions relatives à l'environnement Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les égouts. Avertissez gouvernementales, de santé et sécurité au travail et les autorités environnementales. Avertir les exploitants de prises d'eau avoisinantes.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage Le balayage à sec est déconseillé. Pré-amortissement du matériau ou de l'utilisation d'un vide est préférée. Collecter dans des contenants propres, secs et étiquetés et couvrir. Rincer la zone avec de l'eau.

Section 07 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité Utilisez l'équipement approprié pour soulever et transporter tous les récipients. Utiliser des pratiques d'hygiène et d'entretien ménager industriels sensibles. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations que pourraient mener à l'exposition nocive. Inspectez les contenants pour vous assurer qu'ils ne sont ni endommagés ni fuites avant de les manipuler. Si l'étiquette d'origine est endommagée ou manquante, remplacez-la par une étiquette du lieu de travail. Ayez à portée de la main du matériel de secours adapté en cas d'incendies, de déversements et de fuites.
Stockage dans des conditions de sécurité Conservez dans un endroit frais, sec et bien aéré, hors de la lumière directe du soleil et loin des sources de chaleur et matériaux incompatibles. Toujours entreposer dans le récipient d'origine étiqueté. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation et quand vide. Protéger l'étiquette et le garder visible.
Incompatibilités Les agents oxydants, tels que l'oxygène, le peroxyde d'hydrogène, les acides sulfurique et nitrique, et les permanganates.

Section 08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Limites d'exposition

Il n'y a pas de limite d'exposition connue pour ce produit.

Contrôles d'ingénierie

Prescriptions en matière de ventilation	La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.
Autre	Pas de recommandations spécifiques au-delà des installations d'hygiène requises sur le lieu de travail.

Équipement de protection

Les points suivants ne sont que des recommandations. Il est de la responsabilité de l'employeur et de l'utilisateur de faire une évaluation des risques du processus au cours duquel le produit est utilisé et de déterminer les mesures d'ingénierie et les EPI adéquates pour leur processus. Des renseignements supplémentaires réglementaires et de sécurité devraient être obtenus des autorités locales et, si nécessaires, d'un hygiéniste industriel professionnel.

Protection des yeux et du visage	Lorsqu'il y a un risque d'exposition des yeux ou du visage, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité. Les lentilles de contact ne doivent pas être portés; ils peuvent contribuer à de graves lésions oculaires.
Protection des mains et du corps	Lors de la manipulation de ce produit, il est recommandé d'éviter le contact avec la peau.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter des équipements respiratoires appropriés.
Dangers thermiques	Pas disponible

Section 09 Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Solide
Couleur	Blanc
Odeur	Aucune odeur
Seuil olfactif	Pas applicable

Propriétés

pH	4-5 (0.2% solution)
Point de fusion / point de congélation	~330 °C
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Décompose
Point d'éclair	Pas applicable
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité	Non-Inflammable
Limite supérieure d'inflammabilité	Pas disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Pas disponible
Tension de vapeur	Négligeable
Densité de vapeur	Pas disponible

Densité relative	0.80-0.85 g/cm ³
Solubilité	2 g/L @ 25 °C (water)
Coefficient de partage n-octanol/eau	-1.31 @ 25 °C
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	320-370 °C
Viscosité	Pas applicable
Densité	Pas applicable
Caractéristiques des particules	La taille des particules: Pas disponible Forme des particules: granules ou poudre cristalline
Formule	C ₃ H ₃ N ₃ O ₃
Masse moléculaire	129.07 g/mol

Section 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	May react with chlorine gas to form an explosive compound.
Stabilité	Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.
Risques de réactions dangereuses	La polymérisation dangereuse n'est pas anticipée.
Conditions à éviter	Éviter tout contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Les agents oxydants, tels que l'oxygène, le peroxyde d'hydrogène, les acides sulfurique et nitrique, et les permanganates.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique peut produire des oxydes azote et isocyanate . La décomposition thermique se produit à 320-370 °C.

Section 11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë (Valeurs DL50 / CL50)

Composant	Voies d'exposition	Espèces	Valeur	Exposition
Acide cyanurique	Orale	Rat	>5,000 mg/kg bw	
	Inhalation (poussières)	Rat	>5.25 mg/L	4 heures
	Cutanée	Lapin	>5,000 mg/kg bw	

Résumé des effets toxicologiques sur la santé

Caractéristiques chimiques	Pas d'effets connus
Corrosion cutanée / irritation cutanée	Peut provoquer des irritations légères.
Ingestion	Peut causer des nausées, des vomissements et des douleurs abdominales. A study of 10 rats determined constipation, tiredness, abnormal brain function, and piloerection were caused in 2 rats. All effects subsided after 4 days. Weight loss was noted in 1 rat.
Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Contact oculaire	Peut causer une irritation oculaire grave.

Sensibilisation	Une étude sur des souris a indiqué que l'acide cyanurique provoque de légers effets sensibilisants, mais qu'il est inférieur aux seuils de classification.
Mutagénicité	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets mutagènes connus.
Cancérogénicité	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets cancérogénicité connus.
Toxicité pour la reproduction	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets toxiques connus pour la reproduction.
Toxicité pour certains organes cibles	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets connus sur des organes cibles.
Danger par aspiration	Pas disponible
Produits synergiques	Mélamine

Section 12 Données écologiques

Écotoxicité

Composant	Type	Espèces	Valeur	Exposition
Acide cyanurique	CL50	Poisson	>1,000 mg/L	96 heures
	CE50	Invertébrés	>1,000 mg/L	48 heures
	CE10	Algues	76 mg/L	72 heures

Biodégradabilité	La liste intérieure des substances classifie acide cyanurique comme non-persistant.
Bioaccumulation	La liste intérieure des substances classifie acide cyanurique comme non-bioaccumulatif.
Mobilité	Ce produit est soluble dans l'eau , et ne devrait pas être absorbé par le sol et peut contaminer les eaux souterraines
Autres effets nocifs	Pas disponible

Section 13 Données sur l'élimination

Déchets provenant de résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
Emballages contaminés	Ne pas enlever l'étiquette, respecter les avertissements indiqués sur l'étiquette même après que le récipient soit vide. Les récipients vides devraient être recyclés ou éliminé dans une installation approuvée d'élimination des déchets.

Section 14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	Ce produit ne répond pas à la définition de marchandises dangereuses de la partie 2 de la réglementation sur le transport des marchandises dangereuses
Désignation officielle de transport et description de l'ONU	Pas disponible
Classe(s) de danger relative(s) au transport	Pas disponible
Groupe d'emballage	Pas disponible
Indice de quantité limitée	Pas disponible

Dangers environnementaux	Pas considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3.
Précautions spéciales	No special precautions
Transport en vrac	Indice PIU: pas disponible
	MARPOL 73/78 et Recueil IBC: Ce produit n'est pas inscrit au Chapitre 17 du Recueil IBC.
Renseignements supplémentaires	Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée.

TMD CLASSEMENT DE PRODUIT: Ce produit a été classé à la date de préparation mentionnée à l'article 16 de cette données de sécurité, pour le transport conformément aux prescriptions de la partie 2 sur le transport des marchandises dangereuses. Si les données d'essai applicables, les essais et / ou publiés concernant la classification de ce produit sont énumérés dans les références à l'article 16 de cette fiche de données de sécurité.

Section 15 Informations sur la réglementation

REMARQUE : LE PRODUIT FIGURANT SUR CETTE FICHE A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUE STIPULÉS DANS LE RÈGLEMENT SUR LES PRODUITS DANGEREUX. LA PRÉSENTE FICHE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR CE RÈGLEMENT.

Tous les composants de ce produit sont classifiés sur la liste intérieure des substances.

Section 16 Autres informations

Date de la dernière révision: juillet 21, 2023

Remarque : Il incombe à l'utilisateur d'établir un lieu de travail sûr. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Toutefois, étant donné que les conditions de manipulation et d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie de résultat et nous n'assumons aucune responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

À l'attention du réceptionnaire des produits chimiques et du coordinateur des fiches de données de sécurité

Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative Distribution responsable® de DRC, ClearTech Industries Inc. et ses sociétés affiliées exigent, comme condition de vente, que vous transmettiez la fiche de données de sécurité ci-jointe à tous les employés concernés, tous les clients et tous les utilisateurs finaux. Sur demande, ClearTech vous enverra des renseignements supplémentaires concernant la manipulation du produit, ainsi que tout renseignement relatif à la santé et à la sécurité.

Pour toute question ou préoccupation, prière de communiquer avec notre service à la clientèle ou avec notre service technique.

Références:

- 1) *NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards*; U.S. Department of Health and Human Services, <https://www.cdc.gov/niosh/npg/default.html>
- 2) *WorkSafe BC E-Limit*; Workers' Compensation Board of British Columbia, <https://elimit.online.worksafebc.com/>
- 3) *ECHA - Registered Substance Dossier*; European Chemicals Agency, <https://echa.europa.eu/registration-dossier/-/registered-dossier/15028>
- 4) *Transportation of Dangerous Goods Regulations*; Transport Canada, <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/regulations/SOR-2001-286/index.html>
- 5) Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals (GHS) *Seventh revised edition*
- 6) International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code) 2007 Edition
- 7) The ACS Style Guide